

Balade de Sainte-Marie



1. Les caractéristiques de la balade

Départ : mairie

Distance : 6 kms

Durée : 1h30 environ



2. Pas-à-pas

1 : prendre à droite au sortir de la mairie

2 : 500 m après l'église, prendre à droite

3 :



3. Les points d'intérêts sur le parcours

Point 1 : église

Point 2 : La Vilaine

Point 3 : lavoir et four à pain

Sur le parcours : jeux d'enfants



Commune Balade

Découvrons les richesses de chaque commune

